Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 26 (1980)

Heft: 8-9

Rubrik: Les arts

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les Arts

par Edmond LEUBA

Samuel BURI

C'est devenu un lieu commun de dire et répéter que S. Buri est un des peintres, sinon le peintre suisse le plus doué de sa génération. Tout concourt à cette désignation : la sûreté du dessin, le choix sans repentirs de la couleur, la composition originale de la surface et jusqu'à ce jeu allusif des références qui se révèle un de ses plus précieux plaisirs. Le public ne s'y est pas trompé, qui applaudit toujours à la grande virtuosité et qui, de plus en plus nombreux, lui fait fête.

L'art de S. Buri c'est au départ une grande fidélité au modèle — personnage, paysage, nature morte — qu'à travers tous ses déguisements l'artiste a toujours conservée. Mais une fois le thème posé, il est traité avec la plus extrême liberté et fantaisie.

Qu'aurait dit ici André Lhôte, dont la rigueur excluait toute entorse à une esthétique préétablie, devant certaine nature morte où le gibier à plumes est traité dans la tradition de Chardin et l'entourage dans un style divisionniste à la Signac ? Ou cette composition où la fille de l'artiste, peinte dans une palette impressionniste, voisine avec sa photographie traitée en noir et blanc ? Mais il faut reconnaître que ces hérésies « font partie intégrante » du charme de cet art et que si, parfois, on se sent la langue un peu agacée, c'est un agacement délicieux !

S. Buri a toujours eu la loyauté, ou la coquetterie, de ne pas renier ses origines helvétiques ; bien sûr, un peintre ne peut vivre à Paris sans s'imprégner de son climat physique et moral. Mais, s'il cligne d'un œil vers Bonnard et les Nabis, il ne craint pas de le faire de l'autre vers Cuno Amiet et son école. D'où ces profusions de roses et de violets, ces branches fleuries sur fonds de verdure.

Cette joie de la couleur, cette élégance du dessin, cet imprévu de la composition font que chaque exposition de l'artiste se déroule dans une atmosphère de fête où ne manque pas le feu d'artifice.

Galerie Jean Briance
23-25, rue Guénégaud,
75006 Paris

Flore, son portrait, sa photo, 1980
acrylique sur toile, 130 × 162 cm

Sculpteurs soumis à l'Icha « un état de choses indigne »

Réunis à Soleure, les artistes membres de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses ont exprimé par une résolution leur soutien à l'initiative populaire en faveur de la culture (1 % du budget de la Confédération consacré aux tâches culturelles). Ils ont par contre contesté la soumission à l'Icha des sculpteurs, considérés comme des marchands de gros. Les artistes espèrent qu'une rencontre avec le conseiller fédéral Ritschard, chef du Département fédéral des Finances, prévue pour l'automne, mettra fin à « cet état de chose indigne ».

(A.T.S.)